



**1^{ère} assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mardi le 10 janvier 2023, 19 h,**

**Centre communautaire Champigny
7519, boul. Wilfrid-Hamel**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Réjean Martel	Président
M. Laurier Bérubé	Vice-président
M ^{me} Aline Dumont	Secrétaire
M ^{me} Lisa Baril-Gravel	Trésorière
M ^{me} Pascale Bouchard	Administratrice
M ^{me} Julianne Bossé	Administratrice
M. Lothar Marzell	Administrateur
M. Maxime Le Pluart	Administrateur
M. Sébastien Deveault	Administrateur
M. Marc Laflamme	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Louis Martin	Conseiller municipal, District Cap-Rouge — Laurentien
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques

ÉTAIT ABSENT :

M. David Weiser	Conseiller municipal, District du Plateau
-----------------	---

Un citoyen est présent

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour. M. Réjean Martel propose l'ajout du sujet « demande citoyenne » et M. Lothar Marzell demande l'ajout du sujet « parc industriel » au point *Dossiers*.

Projet d'ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal du mardi 13 décembre 2022	19 h 05
4.	Suivi au procès-verbal	19 h 10
5.	Trésorerie	19 h 20
6.	Période d'intervention des citoyens	19 h 25
7.	Dossier du Conseil de quartier	19 h 40
	<ul style="list-style-type: none">• Révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier: adoption de la résolution• Entretien du sentier piétonnier Buffon/l'Étincelle :• Dossier agricole• Stratégie de sécurité routière 2020-2024 :<ul style="list-style-type: none">○ Chanson et campagne d'affichage○ Projet 2023• Qualité de l'air<ul style="list-style-type: none">○ Projet de lettre au maire• Autre(s) dossier(s)	
8.	Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h 10
9.	Informations et correspondance	20 h 25
10.	Levée de l'assemblée	20 h 30

RÉSOLUTION CQA-23-CA-01

Sur proposition de M^{me} Lisa Baril Gravel, appuyée par M^{me} Aline Dumont, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications susmentionnées.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2022

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION CQA-23-CA-02

Sur proposition de M^{me} Pascale Bouchard, appuyée par M^{me} Aline Dumont, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 13 décembre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

M. Louis Martin demande si la lettre au maire et le Plan d'action seront ajoutés au procès-verbal. M^{me} Priscilla Lafond ajoutera le Plan d'action dans la [section Documents de la page du Conseil de quartier](#) sur le site de la Ville.

En attendant que la Ville crée un tel espace, M^{me} Pascale Bouchard créera un fichier *Drive* partagé aux administrateur.trice.s pour y échanger leurs documents de travail.

M. Réjean Martel a fait parvenir au maire la lettre concernant la qualité de l'air et il a obtenu un accusé de réception; il tiendra le Conseil au courant de la réponse subséquente.

M^{me} Priscilla Lafond partage les réponses obtenues suite aux résolutions envoyées par le Conseil à la Ville.

1- Feux de circulation pour accéder au boulevard Wilfrid-Hamel par la rue Antoine-Tabeau [CQA-22-CA-27]

À la suite d'analyse préliminaire, les débits de circulation ne permettent pas de justifier l'ajout d'un feu de circulation à l'intersection du boulevard Wilfrid-Hamel et de la rue Antoine-Tabeau. Toutefois, nous avons pris bonne note de votre demande et advenant le développement du secteur la continuité des infrastructures piétonnes sera prise en considération dans les études de développement.

2- Asphaltage des bordures Rang St-Ange [CQA 22-CA-41]

Cette rue est construite avec le gabarit rural :

- Absence des bordures
- Rue est drainée par le drainage ouvert (fossés du chaque côté de la rue)
- Largeur du pavage est variable, entre 6 et 6,5m
- Les accotements en gravier avec la largeur variable entre 0,5 et 1m.

L'analyse préliminaire démontre qu'il serait opportun de bonifier la largeur et le type de revêtement des accotements dans le but de sécuriser les déplacements des piétons sur cet axe.

Cependant, les travaux d'élargissement et de pavage des accotements sur environ 4 km peuvent engendrer des investissements importants et d'habitude se réalisent dans le cadre des projets de différents programmes du Service de l'Ingénierie.

À noter que le projet de cette envergure nécessite la préparation des plans et devis et des analyses supplémentaires pour déterminer les impacts associés à l'élargissement des accotements.

Nous demeurons à l'affût de toute occasion permettant de bonifier le confort et la sécurité des déplacements des usagers vulnérables sur cette rue.

Cette demande sera inscrite dans la base de données de la ville (GPI-problématique) dans le but d'assurer la prise en considération de ce besoin quand une opportunité se présente.

3- Éclairage sentier parc Primevères - parc le May [CQA 22-CA-40]

La rencontre d'analyse a été effectuée le 5 décembre.

Il est recommandé d'éclairer le sentier (Recommandation conjointe GIEE, GI Parc et SLSVC)

Le projet sera inscrit dans notre liste de travaux. À ce moment-ci nous ne sommes pas en mesure de préciser un échéancier de réalisation

4- Dénivellement du trottoir Champs Élysées [CQA 22-CA-38]

Pour l'hiver 2022-2023, il y aura seulement des ajouts de déneigement pour les trottoirs construits cet été. Étant donné que le trottoir demandé est un trottoir existant non déneigé, une évaluation sera faite pour l'hiver 2023-2024 pour déterminer s'il pourra être déneigé par la suite.

M. Louis Martin partage deux autres réponses :

5- Problématique de vitesse rue Saint-Vincent [CQA 22-CA-36]

L'afficheur de vitesse a été planifié pour être installé dès le début du printemps ainsi qu'à une autre reprise à l'été, afin de sensibiliser rapidement les automobilistes du secteur.

Une demande a également été adressée au bureau de la sécurité routière du SPVQ afin d'effectuer des opérations.

6- Arrêt demandé à l'intersection Thivierge et des Champs Élysées [CQA 22-CA-37]

Dans le cadre du cheminement scolaire de l'école Jouvence, les arrêts ont été installés (intersection rue des Champs Élysées et rue Thivierge).

Des observations sur le terrain se feront afin d'évaluer les enjeux du secteur (hivers 2022-2023). À l'issue des observations, des demandes de relevés pourraient être demandées.

5. TRÉSORERIE

M^{me} Lisa Baril-Gravel informe qu'il y a actuellement 10 164,34 \$ au compte, incluant trois subventions de 3 000 \$ de la Ville de Québec et du Centre de services scolaires des Découvreurs pour les projets de sécurité routière du Conseil.

M^{me} Priscilla Lafond effectuera un suivi sur le chèque du budget de fonctionnement de la Ville.

RÉSOLUTION CQA-23-CA-03

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M^{me} Julianne Bossé, il est résolu de verser 100\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance du Conseil de l'Aéroport.

Adoptée à l'unanimité

6. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CITOYENS

Il n'y a pas d'intervention.

7. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

7.1 Révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier : adoption

M. Réjean Martel revient sur la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier suite à la séance d'informations qui s'est tenue le 1^{er} décembre dernier, concernant la priorisation de certaines idées pour les Conseils de quartier.

Les Conseils de quartier doivent faire parvenir à la Ville une résolution pour dire «on aime/on aime pas» sur certaines idées.

À l'aide d'un support visuel, le Conseil passe en revue le document résumé des pistes d'actions proposées :

- Favoriser la collaboration avec l'administration municipale
- Mobilisation et soutien aux administrateurs (budget de fonctionnement, formation, plateforme numérique, collaboration entre les conseils)
- Révision des règlements actuels (tenue des réunions en mode virtuel et hybride, maintenir la parité hommes-femmes, code d'éthique et règlement permettant aux administratrices d'entreprendre certaines actions en cas de non respect)
- Projets d'initiative (subventions, accompagnement par la Ville)
- Outils et pratiques de communication (actualisation de l'image de marque des Conseils, support communicationnel et graphique)

M^{me} Julianne Bossé remplit le formulaire de réponse de la Ville avec les commentaires et les opinions des membres. *Voir annexe 1*

RÉSOLUTION CQA-23-CA-04

Sur proposition de M^{me} Lisa Baril-Gravel, appuyée par M. Maxime LePluart, il est résolu d'appuyer la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Entretien du sentier piétonnier Buffon/Étincelle : réponse de la ville de Québec

M. Réjean Martel mentionne que le sous-comité de parents de l'école se rencontrera le 11 janvier pour poursuivre les démarches avec la Ville concernant le déneigement de la passerelle.

7.3 Dossier agricole

M. Lothar Marzell fait part qu'il y aura le 11 janvier prochain une rencontre où les membres du comité discuteront de la suite de la Vision VDAAA 2020-2025.

7.4 Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : projet du conseil de quartier

7.4.1 Chanson et campagne d'affichage

M. Sébastien Deveault partage aux membres la version préliminaire de la vidéo et de la chanson du projet de sécurité routière. L'équipe technique travaille sur la version finale du projet.

Le lancement de la vidéo est toujours prévu pour le printemps.

Les membres proposent l'idée de faire jouer la chanson lors de l'ouverture de la caserne 10 sur l'avenue Jules-Verne.

7.4.2 Projet 2023

À l'aide d'un support visuel, M. Marc Laflamme présente aux membres son calendrier des actions à poser pour réaliser le projet de sécurité routière. Il les invite à lui envoyer leurs suggestions (tel que contacter les médias) pour bonifier le calendrier.

7.5 Qualité de l'air

M^{me} Julianne Bossé et M^{me} Pascale Bouchard ont travaillé sur le Plan d'action sur la qualité de l'air et ont déposé le document sur le *Drive* du Conseil. Elles invitent les membres à en prendre connaissance. Les prochaines étapes incluent entre autres de contacter les paliers provincial et fédéral et faire de la sensibilisation aux citoyen.ne.s.

M. Laurier Bérubé indique que le comité continuera de suivre les interventions et recommandations de la Ville. M. Louis Martin suggère d'avoir une conférence à ce sujet lors de l'assemblée générale.

7.6 Parc industriel

M. Lothar Marzell réitère son souhait que la Ville présente sa vision par rapport au développement du futur parc industriel entre le boulevard Hamel et l'Aéroport. Le Conseil

souhaite relancer la Ville afin de travailler avec eux en amont sur ce dossier. Les membres travailleront ce mois-ci sur une résolution à adopter à la prochaine assemblée.

7.7 Demande citoyenne – Marquage en dents de dragons sur le Rang St-Ange

M. Réjean Martel a reçu une demande de la part d'une citoyenne qui se demandait où en était le projet de marquage en dents de dragons qui doit avoir lieu sur le Rang St-Ange. M. Réjean Martel a obtenu la réponse que le projet, qui doit d'abord avoir lieu à Cap-Rouge sur la rue Saint-Félix, n'avait pas encore démarré, puisqu'il y a eu pénurie de peinture pour faire le tracé. Il n'y a pas de date pour le Rang St-Ange pour le moment.

7.8 Patinoire du Parc Bélair

Un regroupement de citoyens souhaite réunir les gens du coin dans une activité de réunion des anciens afin de rassembler ceux et celles qui ont profité de la patinoire par les années passées.

M. Réjean Martel propose que le Conseil collabore avec une contribution à l'événement. Il sonde les membres du Conseil.

RÉSOLUTION CQA-23-CA-05

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu de collaborer à l'activité de réunion des anciens à la patinoire du Parc Bélair, jusqu'à un montant maximal de 120\$.

Adoptée à l'unanimité

7.9 AGA

M. Réjean Martel travaille sur le rapport annuel. Il rappelle qu'il faudra décider en février des sujets discutés et/ou des conférenciers à l'AGA du mardi 11 avril.

8. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Il n'y a pas d'intervention.

9. INFORMATION ET CORRESPONDANCE

Il n'y a pas d'intervention.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 20.

Procès-verbal rédigé par Kathleen Breault et révisé par M^{me} Aline Dumont et M. Réjean Martel.

signé

signé

Réjean Martel, président

Aline Dumont, secrétaire

Opinion du conseil de quartier : Aéroport

Pistes d'action pour le thème 1 (Relations avec l'administration municipale) : En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion *Commentaires (s'il y a lieu) **:

Pistes d'action pour le thème 2 (Mobilisation et soutien aux administrateurs) : En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion *Commentaires (s'il y a lieu) **:

Pistes d'action pour le thème 3 (Révision des règlements actuels) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion
*Commentaires (s'il y a lieu) **:

Un code d'éthique pourrait être établi pour les conseils de quartier. Par ailleurs, le conseil de quartier de l'Aéroport propose que la Ville songe à ajouter un règlement permettant aux administrateurs de poser des actions en cas de non-respect de ce code.

Pistes d'action pour le thème 4 (Projets d'initiative) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion
*Commentaires (s'il y a lieu) **:

Pistes d'action pour le thème 5 (Outils et pratiques de communication) : En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion *Commentaires (s'il y a lieu) **:

Les conseils de quartier devraient être consultés et impliqués dans la conception des actions et outils de communications les concernant (ex. dépliant annuel).

Texte de la résolution* [Proposeur/Appuyeur/Adoption majoritaire ou à l'unanimité] :

Sur proposition de M^{me} Lisa Baril-Gravel, appuyée par M. Maxime Le Pluart, il est résolu d'appuyer à l'unanimité la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.

Signature de la présidence :

Date : 10 janvier 2023

